

<http://gec.venissieux.org/Cite-educative-890>



Cité éducative

- La lettre -



Date de mise en ligne : jeudi 28 octobre 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Les Villes de Vénissieux et de Saint-Fons ont obtenu le label « Cité éducative » permettant de renforcer la prise en charge éducative des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans pour les quartiers Minguettes-Clochettes.

Mais nous devons rester vigilants car le Ministre Blanquer entame une grande entreprise de démantèlement de l'éducation prioritaire. Il est à craindre que les cités éducatives absorbent les financements au risque de créer d'autres inégalités territoriales. A Vénissieux par exemple, les collèges Aragon et Balzac sont hors secteur « Cités éducatives ». De plus, ces deux établissements sont menacés de perdre leur classification REP (fondée sur des critères économiques, sociaux et scolaires transparents), qui serait remplacée par une allocation progressive de moyens en fonction des projets élaborés. A suivre...

[Pour lire l'intervention complète...](#)